

# *Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation (SLGRI) pour les Vals de l'Orléanais*

## **Atelier « Aménagement du territoire »**

**Checy,**

**Le 23 mai 2016**



# ECRIVALS une première esquisse de la stratégie locale

## ÉCRIVALS : 3 OBJECTIFS STRATÉGIQUES POUR RÉDUIRE LES CONSÉQUENCES NÉGATIVES DES INONDATIONS

**1. Rechercher une meilleure maîtrise de l'inondation** : éviter la formation de brèches accidentelles et maîtriser l'entrée de l'eau dans les vals.

1.1. Éviter la défaillance des ouvrages : par la poursuite des travaux de restauration et d'entretien du lit et des levées.

1.2. Limiter les dommages dus au dépassement des digues par les crues les plus fortes.

6 scénarios testés pour éviter les brèches par surverse

**2. Chercher à diminuer le risque dans les zones exposées** : traiter les zones qui seront inondées quel que soit le scénario d'amélioration du système d'endiguement retenu.

2.1. Diminuer l'exposition lorsque c'est possible et pertinent : en guidant les écoulements ou en adaptant l'occupation de l'espace.

2.2. Réduire la vulnérabilité du territoire : aller vers la résilience en agissant sur la vulnérabilité des enjeux et des services.

Plus de 15 scénarios testés

Analyse de la réduction de la vulnérabilité de l'habitat sur Bou et Sully

**3. Préparer la crise** : optimiser la coordination et la préparation des acteurs du territoire.

**Préparer la crise et la post Crise :**  
**Optimiser la coordination et la préparation des acteurs**

1 - Préparer les acteurs à la crise en intégrant les dernières connaissances acquises sur les enjeux et les aléas

2 – Optimiser la coordination des acteurs

3 – Anticiper le besoin en relogement des populations sur une période importante

4 – limiter les impacts sur les réseaux

**Rechercher une meilleure maîtrise de l'inondation :**  
**Prévenir la formation de brèches dans les digues et maîtriser l'entrée d'eau dans les vals**

1 - Assurer la pérennité et la cohérence de la gestion des levées et du lit, en lien avec les enjeux exposés

2 - Prévenir la défaillance des ouvrages par la poursuite des travaux de restauration et d'entretien du lit et des digues

3 - Limiter les dommages dus au dépassement des digues par les crues plus fortes

**Faire vivre la SLGRI des vals de l'Orléanais**

1 – Apporter à chaque acteur une vision globale de la gestion du risque et de son rôle

2 – Animer le suivi de la SLGRI

3 – Organiser la déclinaison opérationnelle

**Développer une communication cohérente et pérenne:**  
**Adapter la communication aux différents publics et fournir une information coordonnée sur le risque et sa gestion**

1 – Favoriser la communication vers la population et les personnes « relais »

2 – Actualiser régulièrement la connaissance du risque des acteurs « clés »

3 – Communiquer vers les acteurs économiques

4 – Valoriser et pérenniser les traces historiques de l'inondation sur le territoire

**Chercher à diminuer le risque dans les zones exposées :**  
**Agir sur la vulnérabilité des enjeux et l'occupation du sol**

1 - Diminuer l'exposition lorsque c'est possible et pertinent : en guidant les écoulements ou adaptant l'occupation de l'espace

2 - Réduire la vulnérabilité du territoire : Aller vers la résilience en agissant sur la vulnérabilité des enjeux et des services

3 – Faire du risque d'inondation un point de vigilance dans le contrôle des installations et équipements sensibles

4 – Mieux appréhender la sensibilité du territoire aux remontées de nappe

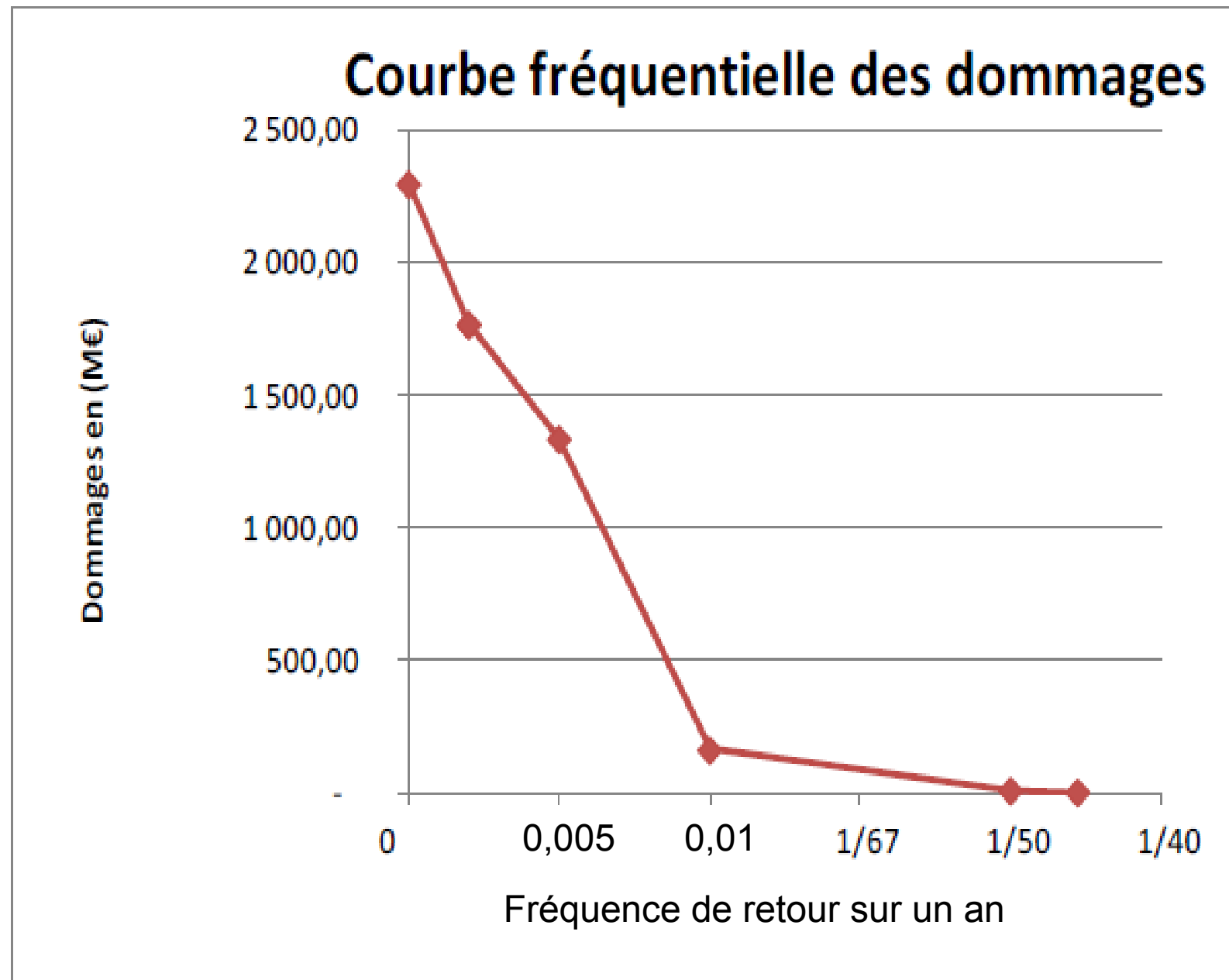
Objectif de l'atelier :

Aller vers une esquisse de programme d'actions

# Diagnostic Ecrivals suivant 4 types de crues

- Crue de premiers dommages : T 50 ans
- Crue premières surverses : T 100 ans
- Crue Type XIXeme siècle : T 200 ans
- Crue exceptionnelles : T 500 ans

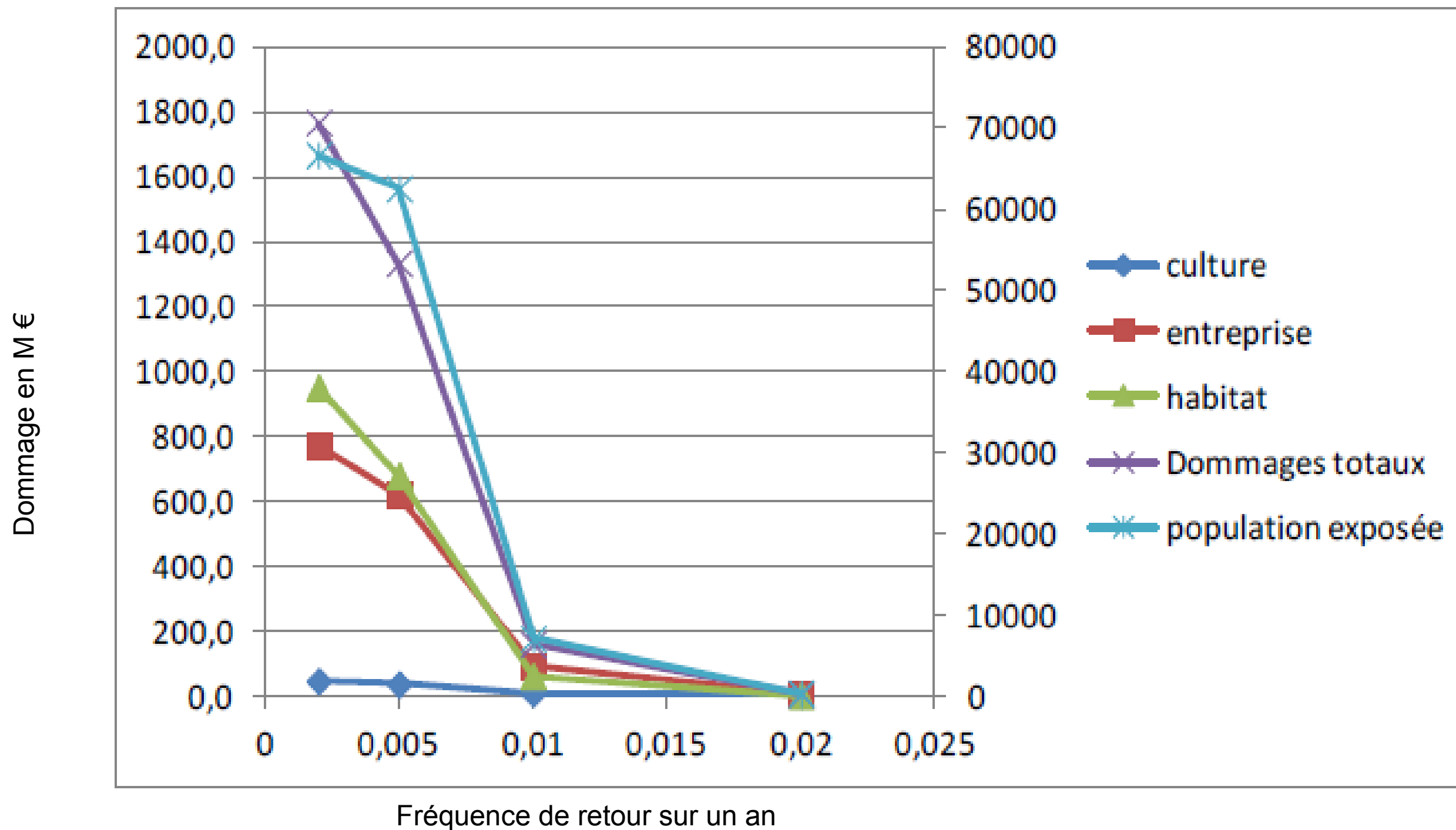
# Dommmages moyens annualisés



Dommmages moyens annualisés : 13,3 M €

- Crue de premiers dommages : 0,3 %
- Crue de premières surverse : 9 %
- Crue type XIXème : 40,2 %
- Crue exceptionnelle : 50,5 %

Source : Ecrivals



Les dommages aux habitations sont équivalents à ceux des entreprises

L'agriculture pèse peu dans le dommage

# Diagnostic Ecrivals suivant 4 types de crues

Tableau 9 : Estimation des populations en zone inondable

population en zone inondable par VAL et secteur mitoyen non endigué (hors val)				
	crue exceptionnelle	crue type 19eme	crue de première surverse	crue de premiers dommages
BOU	390	718	580	0
BOU Hors val	538	538	54	26
BOUVERIE	57	17	13	0
BOUVERIE hors val	29	29	27	3
CHATEAUNEUF	9	9	7	5
CHATEAUNEUF hors val	9	9	7	0
DAMPIERRE	28	11	10	3
DAMPIERRE hors val	2	2	2	2
ORLEANS	55 026	53 906	121	13
ORLEANS hors val	1 333	1 334	754	99
OUZOUER	4 802	4 346	4 015	61
OUZOUER hors val	60	59	58	34
SULLY	4 407	1 587	1 384	0
SULLY secteur hors val	22	22	22	18
<b>Total général</b>	<b>66 711</b>	<b>62 587</b>	<b>7 053</b>	<b>262</b>



établissements et effectifs associés en zone inondable

Vals	crue exceptionnelle		crue type 19eme		crue de première surverse		crue de premiers dommages	
	etab	eff	etab	eff	etab	eff	etab	eff
BOU	17	27	27	54	22	46	0	0
BOU hors val	19	19	19	19	7	7	4	4
BOUVERIE	2	2	0	0	0	0	0	0
DAMPIERRE	2	16	1	15	1	15	1	15
ORLEANS	3016	15740	2917	14818	11	11	0	0
ORLEANS hors val	114	673	111	704	89	638	22	63
OUZOUER	269	1049	228	986	207	946	1	1
OUZOUER hors val	1	1	1	1	1	1	1	1
SULLY	361	1955	151	511	113	446	0	0
SULLY hors val	1	1	1	1	1	1	0	0
<b>Total Vals</b>	<b>3667</b>	<b>18789</b>	<b>3324</b>	<b>16384</b>	<b>354</b>	<b>1464</b>	<b>2</b>	<b>16</b>
<b>Total Hors vals</b>	<b>135</b>	<b>694</b>	<b>132</b>	<b>725</b>	<b>98</b>	<b>647</b>	<b>27</b>	<b>68</b>
<b>Total général</b>	<b>3802</b>	<b>19483</b>	<b>3456</b>	<b>17109</b>	<b>452</b>	<b>2111</b>	<b>29</b>	<b>84</b>

# Objectif de l'atelier

Aller vers une esquisse de programme d'actions :

- compléter si nécessaire le rendu de la première réunion,
- dégager des priorités, des porteurs de projets potentiels, une temporalité des actions pouvant être mises en œuvre

# Chercher à diminuer le risque dans les zones exposées :

Agir sur la vulnérabilité des enjeux et l'occupation du sol

1 - Diminuer l'exposition lorsque c'est possible et pertinent : en guidant les écoulements ou adaptant l'occupation de l'espace

Gouvernance  
du système  
d'endiguement  
Et ouvrages  
connexes

- Limiter les dommages dus au dépassement des digues par les crues les plus fortes
- Réaliser une digue de protection rapprochée à St Jean Le Blanc
- Approfondir l'opportunité de la fermeture du canal d'Orléans entre le coteau et la levée pour éviter les remous sur Bou
- Pérenniser les fossés jurés avec un statut juridique
- Identifier les bassins d'orage et busages qui favorisent le flux d'eau vers le fleuve
- Définir des modalités de gestion des busages implantés sur les propriétés privés

2 - Réduire la vulnérabilité du territoire : Aller vers la résilience en agissant sur la vulnérabilité des enjeux et des services

PPRi  
Doc Urba

- Réviser les PPRi pour introduire des mesures sur la résilience
- Organiser l'articulation des différents documents d'urbanisme existants
- Définir des indicateurs d'évaluation et de suivi de la vulnérabilité du territoire
- Organiser la solidarité des territoires en termes d'aménagement
- S'appuyer sur la dynamique du renouvellement urbain pour favoriser la réduction de vulnérabilité du territoire (valoriser le projet pilote du Val Ouest)
- Tenir compte des différentes occurrences de crues (crues fréquentes, moyennes et exceptionnelles)
- Limiter l'imperméabilisation des sols (ne pas aggraver l'inondation et faciliter le ressuyage des eaux après la crue)

# Chercher à diminuer le risque dans les zones exposées :

Agir sur la vulnérabilité des enjeux et l'occupation du sol

3 – Faire du risque d'inondation un point de vigilance dans le contrôle des installations et équipements sensibles

Police  
adm

- Identifier les installations et équipements sensibles, dont les installations classées pour la protection de l'environnement,
- Au niveau de la commune, mobiliser la réserve communale pour réaliser ou actualiser les inventaires,
- Organiser le contrôle des installations et équipements sensibles et leur sécurisation si nécessaire,
- Organiser l'articulation locale des pouvoirs de police

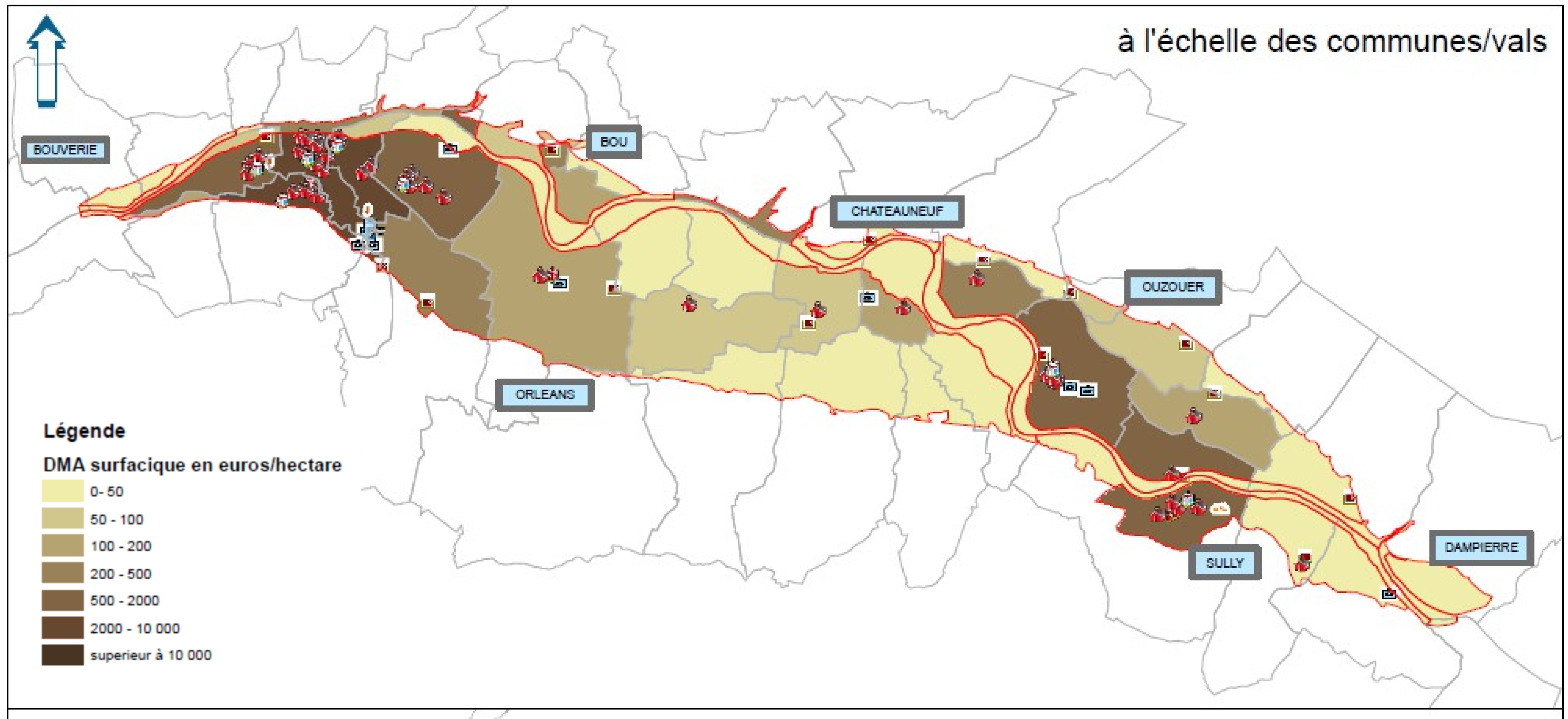
4 – Mieux appréhender la sensibilité du territoire aux remontées de nappe

Suivi

- Pérenniser le suivi du niveau de la nappe dans l'agglomération
- Valoriser les enseignements pour réduire la vulnérabilité des réseaux



# Dommmages moyens annualisés à l'échelle communale



à l'échelle de la maille d'agregation minimale

